



# Petites et grandes **Histoires du Haillan** de 1867 à nos jours



6

1874 | Article  
Le presbytère du Haillan

10

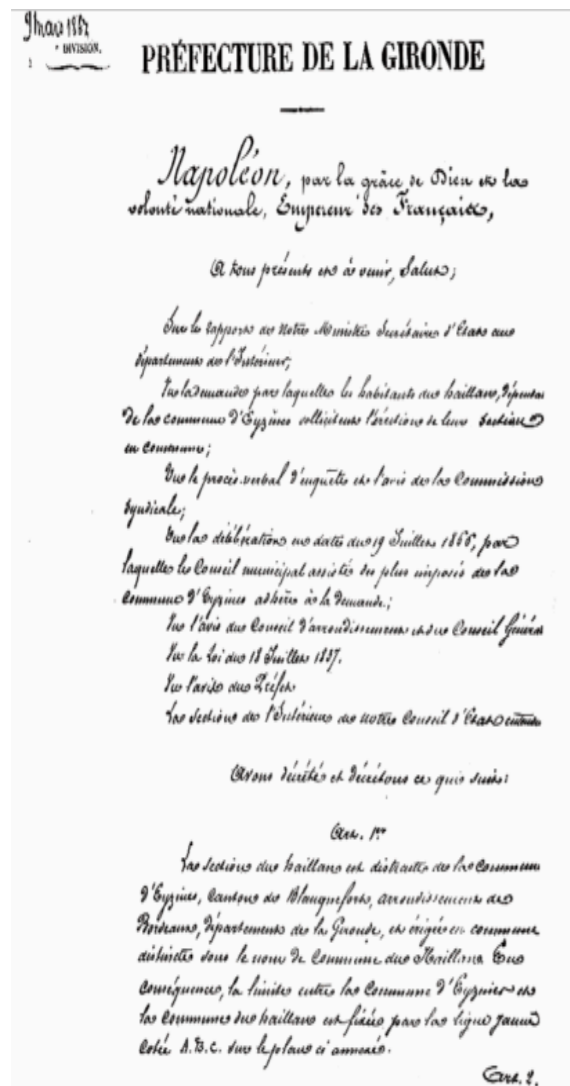
1959 | Article  
Le conseil municipal de 1959

22

1970 | Actualités  
Revue de presse  
d'Abel Laporte

Le Haillan d'hier était une terre de ruralité. Elle était alors un quartier modeste d'Eysines. Avec son indépendance le 9 mars 1867, les Haillanais ont su développer la ville comme jamais cela n'avait été fait auparavant. École, mairie, cimetière, bureau de Poste, église, commerces et le château de Bel Air... Elle est ensuite devenue un des greniers agricoles de Bordeaux jusqu'au début du XXe siècle. À partir des années 1970, la ville a profité de l'industrie aérospatiale et aéronautique pour doubler sa population et se doter d'infrastructures dignes d'une ville de 10 000 habitants.

# 1867 | COPIE DU DÉCRET DE NAPOLEON III DE L'ÉTABLISSEMENT EN COMMUNE DE HAILLAN



Art. 2.

Les dispositions qui précèdent auront leur plein effet sans préjudice du droit d'usage ou autres qui peuvent être respectivement acquis.

Art. 3.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution des présentes arrêtées.

Fait au Palais des Tuileries, le 9 Mars 1867.

Enscrits de sept.

Signé: Napoléon.

Par l'Empereur,  
Le Ministre de l'Intérieur  
Signé: La Palisse.

Pour Amplification:  
Le Chef de la Division des Secrétaires  
Signé: J. Normand.

Pour Copie conforme:  
Le Secrétaire Général de la Préfecture  
Signé: Amédée Dubouy

# 9 MARS 1867 | LA SCISSION DU HAILLAN

## LA SCISSION DU HAILLAN

En 1867, un décret impérial érigeait le Haillan en commune le séparant définitivement d'Eysines. Cette décision marquait la fin d'un conflit dont les racines se perdent dans la nuit des temps.

La paroisse — puis commune — d'Eysines couvrait un vaste territoire de plus de neuf kilomètres de long dans lequel le quartier du Haillan occupe 40% de la surface pour 25% de la population. Cependant le village du Haillan n'était qu'à trois kilomètres du bourg d'Eysines qui s'est développé autour de l'église et du cimetière.

Pendant des siècles les Haillonnais restèrent sous la tutelle du puissant seigneur du Thil (1), alors que le reste d'Eysines était partagé en de nombreuses maisons nobles de faible importance. Occupant des terres situées sur le plateau landais, les habitants du Haillan se sont livrés à l'élevage ovin et bovin, jouissant pour cela des landes communes mises à leur disposition par le seigneur du Thil (ils pouvaient également utiliser les landes de Mérignac moyennant une redevance annuelle de 15 sols et une poule). De leur côté, ceux d'Eysines (Bourg — Lescombes et Le Vigeon), profitant d'un terroir plus favorable, développaient la culture de la vigne.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la route de Bordeaux à Saint Médard devenant plus carrossable, les Haillonnais se sont rapprochés de la capitale, ce qui les a éloigné d'Eysines.

Après la Révolution, la commune remplace la paroisse. Elle est organisée en sections dont une (la E) couvre le Haillan et contient les landes communales. En 1779 (ou 1786 selon les sources) une transaction, entre Messire de Chassaing seigneur du Thil et les habitants du Haillan, avait changé le statut de cette lande, qui avait cessé alors d'être commune pour devenir propriété des habitants du Haillan. La municipalité d'Eysines veut reprendre ces terres aux tenanciers, qui bien entendu s'y opposent. Ce conflit va, pendant un demi siècle,

empoisonner les relations entre ces deux populations.

En 1849, a lieu une première tentative de séparation. Elle débute par une pétition qui développe une argumentation basée sur :

— la longueur des voyages et le mauvais état des chemins ce qui nuit à la pratique religieuse et complique les formalités administratives,

— l'existence de la chapelle Sainte-Christine alors que l'église d'Eysines est trop petite pour accueillir tous les paroissiens.

Une enquête publique est prescrite. Elle montre que les Haillonnais sont unanimes alors que le reste de la population est partagé...mais Jeantet, maire d'Eysines, prend à son compte les abstentionnistes. Le conseil municipal délibère et s'il ne rejette que par 14 voix contre 12 la séparation demandée, il s'oppose à une très forte majorité à ce que les communaux restent la propriété du Haillan.

Une commission syndicale est constituée au Haillan sur l'ordre du préfet. Présidée par Monsieur POINSTAUD, qui se trouve ainsi être le premier « maire provisoire » du Haillan, elle reprend les arguments de la pétition auxquels elle ajoute :

— la propriété des anciens communaux,

— la négligence que montre la municipalité d'Eysines pour l'entretien des biens publics (chemins et lavoirs (2)), et pour l'exercice de la police (nombreux vols).

Cette tentative échoue. Mal préparée, ou trop prématurée elle est rejetée par le préfet. Les « indépendantistes » cessent le combat pour presque vingt ans.

En 1845, Monsieur Francisco Antonio de Los Héros, homme d'affaires espagnol, a acheté la propriété de Lanneblanque et l'a rebaptisée « Bel Air ». En contribuant largement aux dépenses et en usant de son influence, il va jouer un rôle essentiel dans l'érection de son village en commune.

Dès 1858, le Haillan devient une paroisse distincte de celle d'Eysines. Les offices sont célé-

brés à la chapelle Sainte-Christine et une nouvelle église est projetée. Elle sera terminée en 1862, grâce à une souscription et à la participation du « châtelain ».

Après l'église, le cimetière, Monsieur de Los Héros offre un terrain et fait en sorte que son aménagement ne coûte rien à la municipalité. Malgré cela le conseil municipal refuse le don et ne l'acceptera, en 1863, que sur l'ordre du préfet.

En 1861, le conseil municipal profite d'un conflit entre les copropriétaires de l'ancienne lande commune pour la vendre.

En avril 1866, une nouvelle pétition est adressée au préfet. Elle s'appuie sur les progrès accomplis depuis 1849 mais, se fondant sur de fausses données, semble compromise dès le départ. En effet les pétitionnaires avancent :

— que le Haillan ne dispose que de 4 conseillers municipaux sur 21 alors qu'il y en a 3 sur 21 ou 4 sur 20 (selon que l'on compte ou non le maire)

— que le Haillan représente 800 habitants sur les 2 700 Eysiniais (29%) alors qu'ils sont 738 sur 2 847 (25%).

La demande suit son cours. Des enquêtes publiques sont prescrites par le préfet, ainsi que la constitution d'une nouvelle commission syndicale (présidée par Monsieur Paul Cursol). Le maire d'Eysines est un haillonnais, Monsieur Petit (3). Il défend avec acharnement la position de la municipalité. De son côté, Monsieur de Los Héros fait intervenir toutes ses relations (religieuses et politiques) auprès du préfet et du gouvernement. Il s'engage à faire don au Haillan du local de l'école.

Le 9 mars 1867, le Haillan est devenu une commune indépendante.

(1) Qui fut longtemps propriétaire de la maison noble de Bussac.

(2) Il y a déjà des blanchisseuses au Haillan.

(3) Né vers 1796, Louis Petit est un ancien sous officier des armées du Premier Empire. Il est commerçant à l'île Maurice.



Le presbytère, édifié en pierre de taille, en face de l'église, ne fut pour sa part construit qu'en 1874. Lontemps lieu d'habitation des curés du Haillan, il est aujourd'hui annexé à la mairie. Bon nombre d'enfants sont allés faire leur catéchisme ici, passant en riant, juste après l'école, par le petit portail de « la maison de monsieur le curé ».

Les  
années  
1900

## 1902 | LE TRAMWAY AU HAILLAN



À l'époque, le tram traversait le Haillan. A noter que le 28 juillet 1902, on eut à déplorer l'un des premiers accidents occasionnés par ce transport en commun dans la commune : une dame s'était fait renverser par la machine, les freins de cette dernière ayant subitement lâché.

## 1920 | LE GARAGE ANDRON



Le même paysage un peu plus tard avec monsieur Andron qui ouvrit un petit garage muni d'une pompe à essence en 1924 (au fond à droite). On se rappelle encore de ses « Bonjour, chef », qu'il donnait à chacun de ses clients. Au premier plan à droite, le restaurant de Roger Delille (avec le chia de son frère René à côté, que l'on ne voit pas ici).

## 1920 | LE BOURG DU HAILLAN



Le bourg du Haillan avant même l'installation du garage Andron à droite, à l'emplacement de la croix. Petite bourgade calme, elle bénéficia du passage du tramway (partant de Saint-Médard et se rendant à Bordeaux) qui ouvrit très vite des nouvelles perspectives d'emploi à ces habitants. Ces derniers purent ainsi plus facilement aller travailler d'un côté à la Poudrerie ou de l'autre « en ville », à Bordeaux.

## 1920 | LA PLAQUE ÉMAILLÉE « KUB » DU BOURG DU HAILLAN

Sur la même route de Bordeaux, nommée ici route de Saint-Médard, en direction justement de cette dernière commune. Ce cliché témoigne de la tranquillité qui régnait au bourg en ces temps anciens.

On remarquera la plaque émaillée « KUB », sur la gauche, qui fut retirée de la devanture dès l'annonce du conflit de 1914 en raison de son appartenance allemande.



31 JUILLET 1920 |  
SÉANCE RÉCRÉATIVE



1959 |  
LE CONSEIL MUNICIPAL DE 1959



# 20 JUILLET 1964 | INAUGURATION DU FOYER CULTUREL



**DANS LA BANLIEUE BORDELAISE**  
*18-11-67*  
**LE HAILLAN**  
**Première manifestation du Centenaire :  
 une grande réception  
 en l'honneur des anciens**



Dimanche s'est déroulée la première manifestation marquant le centenaire de la cité. La municipalité, sous la direction de son dynamique maire, I. Abel Laporte, et le Comité des fêtes et de bienfaisance avaient réuni une centaine d'anciens de la commune sur notre cliché) au foyer culturel. Lors du vin d'honneur qui eut lieu à 12 heures, le doyen M. Delle, 90 ans, et la doyenne, Mme Marie Curzol, 91 ans, reçurent des cadeaux et des fleurs et M. Laporte, dans son discours, fit l'histoire de la commune, honora les anciens qui firent du Haillan ce qu'il est aujourd'hui et termina en associant jeunes et vieux dans son espoir pour l'avenir de la cité haillanaise.

A 13 heures, un banquet réunissait les anciens et diverses personnalités et l'on reconnaissait à la table d'honneur, autour de M. Laporte, MM. Aymar Achille-Fould, député; Dusseolat, conseiller général, maire de Saint-Médard-en-Jalles; Four, président départemental des Comités de fêtes et de bienfaisance, représentant le président Lusca; Ducos, président pour le canton de Blanquefort des Comités de fêtes et de bienfaisance; Pucheu, président du Comité des fêtes; Boigontier, trésorier; Paranteau, secrétaire; Rué, Labriffe, Ducou, Vergnes, Lemalloy, Montignac, Blanc, Martin, Delpech, conseillers municipaux; le chanoine Berteaux, le curé Berton, MM. Garcia, président de l'Association familiale; Charpentier, directeur de l'école d'horticulture; Meyre, secrétaire général de la mairie, etc.

Les anciens eurent un menu de choix avec potage printanier, hors-d'œuvre variés, ris de veau financier, poulets de grain, haricots verts, salade et fromages, le tout arrosé par d'excellents vins vieux du château Beychevelle d'une excellente année.

Au dessert, MM. Pucheu, Four, Ducos, Dusseolat, Aymar Achille-Fould et Laporte prirent tour à tour la parole pour souligner leur action pour les anciens dans leurs différentes sphères et pour leur assurer leur soutien le plus total.

Le service était assuré par un groupe de jeunes et souriantes jeunes filles du Comité des fêtes. Il faut aussi féliciter et remercier les cuisinières bénévoles, Mmes Hostein, Raymond, Pucheu, Boigontier, Bertrand et Baudouin pour l'excellent repas qu'elles ont confectionné. On ne peut que louer l'excellente initiative du maire qui a tenu à marquer l'année du centenaire en rendant aux anciens un hommage mérité.

(Photo A. Fourié.)

**Sortie touristique**  
 C'est le 30 avril que l'Association Sportive organise une sortie sur la Côte Basque avec passage et repas en Espagne.  
 Les inscriptions sont closes depuis le 11 avril et cent personnes, réparties dans deux cars, effectueront ce déplacement préparé depuis pas mal de temps déjà et dont l'itinéraire a été minutieusement établi. Nous rappelons que la carte d'identité nationale est obligatoire ainsi que le livret de famille pour les enfants accompagnés par leurs parents.

**LE HAILLAN**  
*19-11-67*  
**Pour le centenaire  
 la mairie fait sa toilette**



Depuis quelques jours d'importants travaux ont commencé à la mairie dont on fait la toilette avant les grandes manifestations du Centenaire. La façade va être ravalée, les aménagements intérieurs modernisés. Ce sera ensuite la recette des postes qui subira une heureuse métamorphose.

A droite, de haut en bas : M. Fourthon refait au burin les moulures extérieures de la façade; M. Macias ravale et ponce la pierre, tandis que M. Gerbeaud procède aux travaux de maçonnerie.

(Photos Fourié, Ludon.)

**Samedi, « la Mascotte »  
 au Foyer culturel**  
 Samedi 22 avril, à 21 heures, salle du Foyer culturel, la municipalité organise, à l'occasion des fêtes de centenaire, une grande représentation théâtrale avec au programme l'opérette « la Mascotte », présentée par la Compagnie Lyrique d'Aquitaine.  
 Location au secrétariat de la mairie à partir du jeudi 20 avril.

**Les fêtes du centenaire du Haillan  
 débuteront le 16 avril**  
*16-3-67*

Le programme des festivités qui doivent marquer le centenaire du Haillan n'est pas encore arrêté. On sait seulement qu'il comprendra, entre autres manifestations :

- 15 AVRIL : Repas offert aux anciens avec attractions.
- 22 AVRIL : Soirée théâtrale au Foyer culturel.
- 7 MAI : Congrès départemental de l'Association générale ouvrier et paysanne des anciens combattants.
- EN JUIN : Les Girondins de Bordeaux affronteront une sélection du Haillan et des communes voisines, sur le terrain du Haillan.
- 30 JUILLET : Fête de la Sainte-Christine.
- 10 SEPTEMBRE : Journée solennelle présidée par le préfet, avec banquet officiel, programme folklorique au stade, inauguration de la nouvelle mairie et de la poste; bal et feu d'artifice.

**Doyen des monuments de la commune :  
 La chapelle Sainte-Christine**



CETTE modeste chapelle au milieu des champs a une très longue histoire. Sa partie la plus ancienne date des environs du XIe siècle. Elle est dédiée à sainte Christine, patronne des boulangers. La chapelle a été agrandie et surélevée en 1777. Aujourd'hui, elle est désaffectée et sa toiture est en très mauvais état.

M. Beiton, curé du Haillan, et M. Laporte, maire, envisagent de soumettre au Conseil municipal un projet de réparation qui sauverait de la ruine le plus ancien monument du Haillan, qui est, en même temps, l'un des plus anciens du département.

(Photo « Sud-Ouest ».)



# LE HAILLAN

rés  
67.  
ent  
m-  
er-

9/5/67 Dans un mois, le 10 septembre

## Des fêtes solennelles marqueront le centenaire de notre commune

C'est dans un mois, le 10 septembre prochain, que sera célébré le premier centenaire de la fondation de la commune du Haillan. Le programme de cette manifestation, qui va revêtir un éclat exceptionnel, a été soigneusement mis au point par le Conseil municipal.

La cérémonie commencera à 9 h 45, au Foyer culturel, où M. Laporte, maire, entouré du Conseil municipal, recevra les personnalités officielles.

A 10 heures sera inaugurée par M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, la plaque apposée sur un mur du château Bel-Air, à la mémoire de Bernard de Girard, seigneur du Haillan, père de l'Histoire de France.

A 10 h 30, M. Gabriel Delaunay, préfet de la région d'Aquitaine, inaugurerà les locaux de la mairie rénovée. Puis, ce sera l'inauguration par de hautes personnalités, du bureau des P.T.T., entièrement transformé et celle des trois lotissements du Figean, des Graves et des Sables.

Vers 12 h 15, un vin d'honneur sera servi sous les ombrages de la cour de l'école de filles.

A 13 heures, dans la salle du Foyer culturel, un banquet clôturera les manifestations officielles.

L'après-midi, à 15 h 30, la prestigieuse troupe folklorique les Oldarras, se produira sur le Stade municipal (entrée gratuite). Enfin, à 21 heures, un grand bal gratuit avec un orchestre très réputé, suivi d'un feu d'artifice, mettra le point final à cette fête du centenaire.

La musique militaire de la IV<sup>e</sup> région et la batterie-fanfare l'Ecureuil de Saint-Médard-en-Jalles, prêteront leur concours aux diverses phases de cette cérémonie.

La population du Haillan est cordialement invitée à s'associer à cette manifestation et à participer notamment au vin d'honneur.

la mairie, pour l'album-souvenir dont le tirage sera extrêmement limité. Ce ouvrage comportera, outre une quarantaine d'illustrations, plusieurs articles de hautes personnalités qui ont bien voulu nous prêter leur aimable concours.

L'historique du Haillan, la vie agricole, les activités de la jeunesse, les activités industrielles, les perspectives d'avenir, etc., y sont abondamment décrits et commentés.

Nul doute que chaque foyer haillanais tiendra à posséder, sur la vie de sa commune, ce magnifique ouvrage qui va incessamment sortir des presses. Les inscriptions risquant d'être closes sous huitaine, il est recommandé de se hâter.

### Banquet

Pour le banquet, qui sera servi au Foyer culturel, il a été fait appel à un traiteur réputé.

Pour des raisons d'organisation et de mise en place les organisateurs doivent connaître le nombre de participants dans les meilleurs délais. Les inscriptions qui seront closes d'ici à quelques jours, sont reçues au secrétariat de la mairie.

Il va sans dire que nous reviendrons sur le programme de ces importantes festivités.

DECLARATION DES STOCKS DE VIN. — Les déclarations de stock de vin doivent être effectuées au secrétariat de la mairie, jusqu'au 31 août, dernier délai.

SOCIETE DE CHASSE. — Réunion générale le samedi 12 août, à 21 heures, arrière salle du Foyer culturel. Ordre du jour : ouverture.

Afin de donner à cette fête le caractère solennel qu'elle mérite et en l'honneur des personnalités invitées, il est très chaleureusement recommandé à la population de bien vouloir pa-voiser les immeubles, notamment sur le passage du cortège.

Le Conseil municipal l'en remercie par avance.

### Album-souvenir

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une souscription est ouverte à

# 9 MARS 1967 | LES CAHIERS D'ABEL LAPORTE REVUE DE PRESSE DU CENTENAIRE

BANLIEUE 9 mars 1967

## DANS LA BANLIEUE BORDELAISE

### LE HAILLAN, dernière-née des communes de la Gironde a cent ans aujourd'hui

«L'année du Centenaire» sera jalonnée de festivités

La commune du Haillan a cent ans aujourd'hui. Mais à l'âge où les humains s'étonnent eux-mêmes d'être encore en vie, la commune, elle, n'a pas encore perdu ses dents de lait. C'est que, dans la famille girondine, elle est la dernière-née.

Etienne, qui l'enfant le 9 mars 1867, et la fête d'un domaine de 955 hectares, ce certain nombre de logements : 15 au domaine des Graves, 27 au fief, 13 aux Sables, 22 aux Bruyères, 30 aux Genêts. A Bordeaux, une soixantaine vont démarrer ces jours-ci.

Quant aux constructions privées, elles sont en progression rapide, en raison de la proximité du grand Bordeaux : Cauderan n'est qu'à trois kilomètres, et Le Haillan présente tous les attraits d'une petite agglomération rurale. On y suit avec passion les matches de l'Association Sportive Haillonnaise, et le patronage laïque rassemble un bon public, au Foyer culturel, les soirs où il monte un spectacle ou un bal (avec son propre orchestre).

«L'effort des nouveaux habitants à l'égard de l'aménagement du groupe scolaire, mais il faut maintenant édifier une école maternelle, agrandir la cantine scolaire, transformer la mairie et réajuster les routes défoncées par les lourds engins qui ont travaillé à la construction des bâtiments.

**Penser l'avenir**  
Il faut agrandir, bâtir, empoigner le présent et penser l'avenir. Tout à la fois.

C. JOUANNY

### Le destin du Haillan est entre leurs mains



Le Conseil municipal du Haillan : Au premier rang, de gauche à droite : MM. Martin, Ruf, Labriffe, Laporte, maire; Raymond, Blanc, Montagne. — Au second rang : MM. Delpech, Dussud, Paranteau, Bagnatier, Mequet, Gillet, Bertrand, Aumailley, Pucheu. (Photo Gérard.)

Usines, urbanisme construction

Car l'usine est venue, elle s'appelle Société d'étude de propulsion par réaction, Sud-Aviation, Société de réalisations industrielles et techniques ouvrières, Mécanique de Brienne. Mais une bonne partie du personnel est venue de Paris avec l'usine.

Le Haillan ne savait où loger les nouveaux arrivants; il fallait construire des cités, mais le plan d'urbanisme n'était pas encore nanti des accords administratifs nécessaires.

« Nous avons 300 hectares de zone industrielle qui attendent de nouvelles usines, dit M. Laporte, maire du Haillan. L'avenir, je crois qu'il est là. Mais je souhaite que subsistent aussi de maraichers pour nourrir une population croissante et approvisionner une partie de Bordeaux... »

« Bordeaux qui nous absorbera sans doute un jour ou l'autre, dans sa « communauté urbaine », lui simplement dans les faits. Quelle importance ? L'essentiel est d'avoir sur place travail, logements, écoles, un cadre agréable, une ville où il fait bon vivre. »

« Jusqu'à ces dernières années, Le Haillan vivait d'élevages et de cultures maraichères, au milieu de paysages verdoyants et calmes entre-coupés de forêts de pins. Et le vin rouge du château Bel-Air a laissé dans la petite histoire le souvenir d'un cru de qualité, dont la création de la Plaine des Sports » et de l'école d'horticulture, a sonné le glas.

Aujourd'hui, les fils des agriculteurs et ceux des maraichers sont partis vers des carrières administratives, et les parents sont seuls à la terre. Ceux qui ne sont pas trop vieux vendent leur lopin et prennent un emploi à l'usine.

NOTRE MEDOC

## Le HAILLAN fête le centenaire de sa création<sup>(1)</sup>



M. LAPORTE, maire

● LES PROBLEMES  
Les problèmes qui se posent, dès lors, à l'administration municipale sont importants, la population ayant à peu près doublé depuis 1954.

Il convient d'abord de RENOVER, puis, ensuite, de COINSTRUIRE.

RENOVER, c'est disposer de terrains et les assainir.

Or, la zone urbaine est insuffisamment étendue, de sorte qu'aucune disponibilité existe. Un projet d'extension a été établi; il convient qu'il reçoive satisfaction dans les moindres délais.

L'assainissement revêt un caractère particulier du fait que le HAILLAN alimente BORDEAUX pour 35 % de ses besoins en eau potable et se trouve ainsi placé dans le périmètre de protection des sources, ce qui impose des réalisations techniques spéciales pour l'évacuation des eaux ménagères ou pluviales. L'assainissement du bassin de la Jalle, bien que contrarié par les obstacles constitués par les terrains en friche ou en jachères, sera réalisé, son inscription au V<sup>e</sup> Plan ayant été faite. La réalisation d'une station d'épuration sera vraisemblablement nécessaire.

Il faut aussi des voies publiques de communications routières à débit et charge suffisants au moment même où les routes existantes sont défoncées par la circulation intensive des véhicules lourds des chantiers de construction, où le coût des travaux nécessaires de première urgence atteint 400.000 francs, alors que la subvention annuelle accordée varie de 5.000 à 8.000 francs; la solution ne peut intervenir à l'échelon communal et relève des décisions prises à cet effet par le Conseil général.

Le projet de construction de deux nouvelles routes a été retenu : l'une reliant la route de Saint-Médard au futur grand itinéraire du MEDOC et l'autre « route industrielle » reliant entre eux les divers établissements du complexe aéronautique.

D'autres problèmes aussi sont posés qui concernent essentiellement :  
— les jeunes (écoles, équipement socio-éducatif);  
— les anciens;  
— la modernisation de la cité dans le cadre de sa fidélité au souvenir du passé.

● DES REALISATIONS ET DES PROJETS  
« Faire que l'homme même s'il travaille dans l'industrie, école dans un cadre de verdure » : c'est une idée qui est également chère à M. le Maire.

● L'HABITAT  
Cinq lotissements avec plus de 100 logements ont été construits; leur réseau d'assainissement est en cours de réalisation; les routes intérieures de desserte suivent encore des revendications; l'égean avec 27 logements, Graves avec 35, Sable avec 13, Béchac avec 17, Tanays avec 10. Soit un total de 102 logements.

Les chantiers de deux autres lotissements (l'un de 30, l'autre de 27 logements) sont ouverts au début du mois d'avril prochain. Le projet d'un nouveau lotissement de 60 logements vient d'être mis au point.

Des permis de construire ont été délivrés pour l'édification de nombreuses maisons individuelles.

● POUR LES JEUNES  
ECOLES. — Les neuf classes de l'école publique de garçons et de filles sont « saturées », l'effectif y atteignant 43 élèves dans certaines classes. Une dixième classe, pour laquelle seul le matériel d'équipement est à réaliser, pourra fonctionner au mois d'octobre prochain, à condition que le personnel enseignant nécessaire soit affecté.

L'école maternelle est indispensable et les efforts sont multipliés pour en assurer le fonctionnement le plus tôt possible.

Le ramassage des écoles est assuré dans le cadre intercommunal et le transport assuré à titre gratuit, tout comme l'est la distribution des fournitures scolaires.

La cantine scolaire assure la confection journalière de plus de 120 repas; son agrandissement est prévu.

EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF  
Le Foyer culturel, géré par les jeunes, doit développer son équipement. Actuellement, le Foyer des Jeunes fonctionne à l'intérieur, à partir du patronage des écoles et dispose d'une section photographique et d'un orchestre.

Le stade municipal est éclairé et doté d'une installation de douches chaudes; les clubs corporatifs utilisent déjà le terrain pour leurs compétitions. Par ailleurs, le Centre Aéré dispose d'une plaine des sports.

● POUR LES ANCIENS  
L'amélioration du sort des personnes âgées est poursuivie avec le maximum d'efficacité et de discrétion, un effort particulier est fait pendant la période d'hiver, à l'occasion des diverses fêtes et au profit des cas douloureux signalés ou découverts.

● POUR LA CITE  
Faire que la commune se modernise autour d'un vaste espace vert, de l'échelle de la zone maraichère, agricole et forestière, afin que celle-ci constitue une sorte de jardin public où l'on puisse trouver calme et repos est un objectif essentiel et permanent.

Bientôt, l'éclairage public sera étendu et mis au goût du jour; deux tranches sont prévues pour l'exécution des travaux; la première va être entreprise incessamment.

L'accueil des usagers va être très sensiblement amélioré par l'exécution de travaux à la mairie, où les divers locaux seront mieux adaptés aux fonctions qui leur seront attribuées.

Le chauffage central sera installé à la mairie et aux écoles; les crédits nécessaires (70.000 F sont prévus). Le gaz de ville va être distribué dans la commune; le contrat, à cet effet, est signé.

La construction d'un local destiné à être le lieu de consultation des nourrissons est envisagée.

Le classement comme monument historique de la chapelle Ste-Christine, si chère aux coeurs des Haillonnais, va être demandé.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué dans un cadre intercommunal.

Des efforts sont poursuivis en vue de l'amélioration de la desserte de la cité par le service d'autocars, de l'adduction d'eau (extension aux écarts), du service téléphonique (transformation en automatique).

● LA COMMEMORATION DE LA CREATION DE LA CITE  
M. le Maire tient à donner un éclat particulier à la célébration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'érection du HAILLAN en commune, et nous expose son programme.

(Déjà, au mois de mars dernier, une plaque — qui attendait cet événement depuis 99 ans — a été apposée à l'église, à la mémoire de M. LOS HEROS, fondateur de la paroisse, et qui mena l'action en faveur de la création de la commune.)

LE DIMANCHE 16 AVRIL 1967  
« HONNEUR AUX ANCIENS »  
A 11 h. 30 : la municipalité reçoit les ANCIENS, descendants des contemporains de la création de la commune.

A 12 h. 30 : la Société des Fêtes et de Bienfaisance accueille, sous la présidence du maire, le député, le conseiller général, les autorités et personnalités et les ANCIENS à qui elle offre un BANQUET suivi d'un divertissement folklorique avec le Rigaudon du Taillan.

LE SAMEDI 22 AVRIL 1967  
A la salle du Foyer Culturel : « LA MASCOTTE », par la Compagnie Lyrique d'AQUITAINE.

LE DIMANCHE 28 MAI 1967 (date non encore arrêtée définitivement).  
Manifestation sportive avec le concours espéré du « Club des GIRONNINS ».

LES SAMEDI 29, DIMANCHE 30 ET LUNDI 31 JUILLET  
Fêtes de la SAINTE-CHRISTINE, célébrées avec un éclat particulier.

LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE  
CELEBRATION OFFICIELLE DU CENTENAIRE, avec MM. le Préfet d'Aquitaine, les parlementaires, les autorités et personnalités régionales et locales et la participation de la Musique militaire.

Grand banquet, divertissements folkloriques, bal gratuit, feu d'artifice.

Et nous quittons M. le Maire en le remerciant bien chaleureusement de son accueil si amical, en nous permettant de le complimenter bien vivement de toute la compétence dont il témoigne dans l'administration de sa cité et de toute l'aide qu'il met dans l'accomplissement de ses fonctions de premier magistrat de la commune et en lui disant notre espoir ardent de la réalisation de ses projets et du plein succès des manifestations prévues.

LE HAILLAN, où les archers viennent encore défendre leurs chances, demeurera, dans un cadre nouveau, cette cité agréable, accueillante, qui a su conquérir son indépendance et qui tient à la maintenir.

« NOTRE MEDOC »

(1) Voir NOTRE MEDOC, n° 165 du 25 mars.  
(2) Nous réservons à cet élevage une visite dont nous rendrons compte à nos lecteurs.  
(3) Cf. NOTRE MEDOC, n° 151, du 17-12-1966.

# 13 AVRIL 1968 | INSTALLATION DU PREMIER FEUX DE TRAFIC



A gauche : M. le Maire conduit le cortège qui, pour la première fois, franchit le passage protégé, devant la mairie. — A droite : Deux employés municipaux, MM. Jean-Pierre Destanque et André Dupres enlèvent le panneau de stop, devenu inutile aux abords du C.D. 6.

DEPUIS hier soir, notre commune est dotée de feux de trafic, situés devant l'hôtel de ville, au carrefour de la rue Jean-Jaurès et de l'avenue Pasteur.

Et c'est une aimable manifestation, présidée par notre maire, M. Laporte, qui a marqué l'inauguration, parmi une assistance où l'on remarquait MM. Dusédat, conseiller général; Vergne, ancien maire; Raymond, adjoint au maire; Labriffe, Martin, Boigontier, Montignac, Bertrand et Blanc, conseillers municipaux; Massé, ingénieur T.P.E., représentant M. Rasche, ingénieur des ponts et chaussées; Beausse, adjoint technique de la Communauté urbaine; François Courrech, architecte communal; Charpentier, directeur des jardins de la ville de Bordeaux; l'abbé Etton, curé de la paroisse; l'adjudant Dapau, commandant la brigade de Saint-Médard-en-Jalles; les techniciens, installateurs, etc.

M. Mancliet, secrétaire général de la Communauté, et Bonneau, directeur de la division, à la

mairie de Bordeaux, s'étaient excusés.

### Une frontière...

Avant un agréable vin d'honneur à l'hôtel de ville et après la mise en marche des feux, M. Laporte évoqua les raisons qui ont motivé cette réalisation, destinée avant tout aux Haillanais eux-mêmes, dont la commune jusqu'à présent était littéralement coupée en deux par la route départementale n. 6.

Plusieurs accidents et la proximité de classes ont aussi appelé cette installation, qui pourra être complétée plus tard par un radar d'intensité de trafic, qui devrait, dit le maire, être financé par la Communauté urbaine.

Et il souhaita que celle-ci n'oublie pas trop les petites communes qui vivent à son heure.

M. Laporte souhaita également la protection du Haillan sur toute sa longueur, le redressement de plusieurs virages, l'aménagement des routes de liaison et l'installation de nouveaux feux, qui seraient indispensables dans un proche avenir.

### Le symbole d'une mutation

A son tour, M. Dusédat dit que les feux de signalisation représentaient bien le symbole d'une mutation, celle intéressant une cité à vocation rurale, et devenant suburbaine et industrielle.

« Il faudra d'ailleurs, dit-il, que le C.D. 6 devienne une grande voie, dans le cadre du Vie Plan. »

Il parla enfin du rôle essentiel que doit jouer ce secteur de la Communauté, qui bénéficiera aussi des mesures décidées par le Conseil

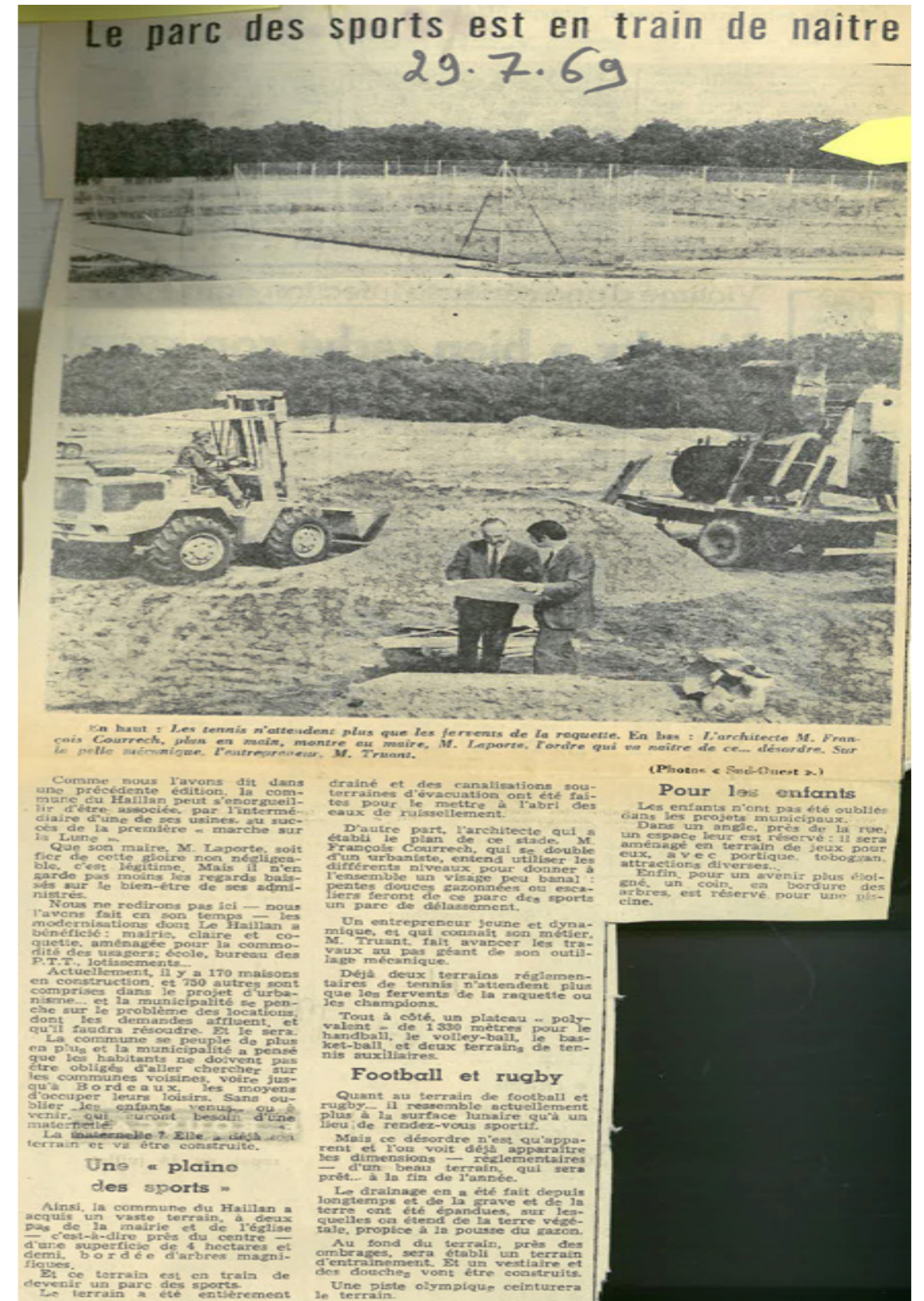
général de la Communauté urbaine, qui couvrant le tiers des dépenses à engager pour mettre en place des feux de trafic sur une voie départementale.

(Photos « Sud-Ouest ».)

à 15 h. 30.

# 29 JUILLET 1969 | CRÉATION D'UN PARC DES SPORTS AU DOMAINE DE BEL AIR

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



En haut : Les tennis n'attendent plus que les fervents de la raquette. En bas : L'architecte M. François Courrech, plan en main, montre au maire, M. Laporte, l'ordre qui va naître de ce... désordre. Sur la pelle mécanique, l'entrepreneur, M. Truant.

Comme nous l'avons dit dans une précédente édition, la commune du Haillan peut s'enorgueillir d'être associée, par l'intermédiaire d'une de ses usines, au succès de la première « marche sur la Lune ».

Que son maire, M. Laporte, soit fier de cette gloire non négligeable, c'est légitime. Mais il n'en garde pas moins les regards baissés sur le bien-être de ses administrés.

Nous ne redisons pas ici — nous l'avons fait en son temps — les modernisations dont Le Haillan a bénéficié: mairie, claire et coquette, aménagée pour la commodité des usagers; école, bureau des P.T.T., lotissements...

Actuellement, il y a 170 maisons en construction, et 730 autres sont comprises dans le projet d'urbanisme... et la municipalité se penche sur le problème des locations, dont les demandes affluent, et qu'il faudra résoudre. Et le sera.

La commune se peuple de plus en plus et la municipalité a pensé que les habitants ne doivent pas être obligés d'aller chercher sur les communes voisines, voire jusqu'à Bordeaux, les moyens d'occuper leurs loisirs. Sans oublier les enfants venus ou à venir, qui auront besoin d'une maternelle.

La maternelle ? Elle a déjà son terrain et va être construite.

### Une « plaine des sports »

Ainsi, la commune du Haillan a acquis un vaste terrain, à deux pas de la mairie et de l'église — c'est-à-dire près du centre — d'une superficie de 4 hectares et demi, bordée d'arbres magnifiques.

Et ce terrain est en train de devenir un parc des sports.

Le terrain a été entièrement

drainé et des canalisations souterraines d'évacuation ont été faites pour le mettre à l'abri des eaux de ruissellement.

D'autre part, l'architecte qui a établi le plan de ce stade, M. François Courrech, qui se double d'un urbaniste, entend utiliser les différents niveaux pour donner à l'ensemble un visage peu banal: pentes douces gazonnées ou escaliers feront de ce parc des sports un parc de délassement.

Un entrepreneur jeune et dynamique, et qui connaît son métier, M. Truant, fait avancer les travaux au pas géant de son outillage mécanique.

Déjà deux terrains réglementaires de tennis n'attendent plus que les fervents de la raquette ou les champions.

Tout à côté, un plateau polyvalent — de 1330 mètres pour le handball, le volley-ball, le basket-ball, et deux terrains de tennis auxiliaires.

### Football et rugby

Quant au terrain de football et rugby... il ressemble actuellement plus à la surface lunaire qu'à un lieu de rendez-vous sportif.

Mais ce désordre n'est qu'apparent et l'on voit déjà apparaître les dimensions — réglementaires — d'un beau terrain, qui sera prêt... à la fin de l'année.

Le drainage en a été fait depuis longtemps et de la grave et de la terre ont été épandues, sur lesquelles on étend de la terre végétale, propice à la pousse du gazon.

Au fond du terrain, près des ombrages, sera établi un terrain d'entraînement. Et un vestiaire et des douches vont être construits.

Une piste olympique ceinturera le terrain.

### Pour les enfants

Les enfants n'ont pas été oubliés dans les projets municipaux.

Dans un angle, près de la rue, un espace leur est réservé: il sera aménagé en terrain de jeux pour eux, à vocation portique, toboggan, attractions diverses.

Enfin, pour un avenir plus éloigné, un coin, en bordure des arbres, est réservé pour une piscine.

(Photos « Sud-Ouest ».)

# LE HAILLAN

*24.6.69*

## Les courts de tennis présentés hier : premiers éléments d'un vaste ensemble de sports et de loisirs



SUR NOTRE CLICHE : M. Bex coupe le ruban traditionnel livrant les courts à la curiosité de nombreuses personnalités.

(Photo « Sud-Ouest »)

Le Haillan a inauguré, hier après-midi, le premier élément d'un Stade municipal moderne, qui doit s'insérer avec bonheur dans un vaste ensemble agrémenté d'espaces verts et parfaitement conçu pour allier le sport et les loisirs. Il s'agit de deux courts de tennis et d'un terrain polyvalent (tennis, basket et volley-ball) dont la mise en service a été marquée par une manifestation officielle.

Sous la conduite de M. François Courrech, architecte de la commune, à qui a été confié l'aménagement de cette importante réalisation, MM. Laporte, maire; Beausse, représentant la Communauté urbaine; Bex, chef du service départemental de la jeunesse et des sports; Marion, président de la Fédération de tennis; Chevalier, responsable des « espaces verts » de la ville de Bordeaux, et de nombreuses personnalités locales, ont ainsi mesuré, sur le terrain, l'ampleur d'un projet qui bouleversera près de dix hectares, sans porter atteinte toutefois au cadre naturel, en permettant l'installation de deux aires de football (dont un terrain d'honneur), d'un club-house et d'un périmètre réservé aux sports « calmes » (pétanque, jeux d'enfants, etc.).

Ils ont également apprécié la qualité des travaux réalisés sur un terrain soigneusement drainé.

A l'issue de cette « pré-inauguration », un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes, au cours duquel MM. Laporte et Bex ont souligné l'intérêt du projet dans une commune appelée à connaître une importante expansion démographique.

Parmi les invités, on remarquait également MM. l'abbé Beton, Rue, président général de l'Association Sportive; Jean Raymond, président de la section de tennis; l'adjoint-chef de gendarmerie Dupau; Buisson, garde champêtre; Godichaud, constructeur, et de nombreux conseillers municipaux de la com-

1970 | ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1970  
revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

# LE HAILLAN

*27.7.70*

## Le Stade municipal ouvert à l'automne



LA jeunesse sportive du Haillan a de longues années de se réunir. Grâce à l'action persévérante de M. Laporte, maire, et de l'équipe municipale, elle a pu à sa disposition, avant la fin de l'année, un superbe stade.

Bien qu'étant situées à proximité de la route Bordeaux-Les-Mais, ces installations bénéficient d'un environnement gracieux à l'effort urbain mais aussi à la détente de l'esprit. Elles jouissent, en effet, le vaste domaine de Bel-Air, appartenant à la ville de Bordeaux, qui comprend le Centre aéré municipal et la Plage des sports.

Ces réalisations étant entreprises depuis le mois de juin 1969, sous la direction de M. François Courrech, architecte D.P.L.O., les travaux ont donc été rapidement conduits.

La première tranche concernant les deux tennis en dur et un terrain polyvalent sur lequel il est possible de pratiquer indistinctement du handball, du basket-ball, du volley-ball et du tennis (deux terrains).

Quant à la deuxième tranche — qui arrive à son terme — elle a vu la construction d'un petit bâtiment où s'étagent le drapeau au confortables, et qui abrite les vestiaires et les douches d'un grand terrain pour le football et le rugby de 17 000 mètres carrés, et d'un club-house, ainsi que d'un autre terrain réservé à l'entraînement, et sur lequel il sera possible de jouer par tous les temps.

Autoutour d'une aire de jeux pour les enfants et une terrasse sur laquelle les aérés continuent de tendre une ombre mensagère.

Point n'est besoin de dire que les responsables de ce complexe ont voulu ne se reposer pas comme on dit sur ces premiers succès. Ils veulent aller plus loin. C'est ainsi qu'une troisième tranche va être réalisée dans le mois d'octobre. Des tribunes qui pourront accueillir trois cents spectateurs, mais elles sont extérieures, et un logement pour les gardiens sont au programme, ainsi qu'une pergola qui reliera les gradins aux vestiaires.

C'est en ce qui concerne les disciplines physiques solides en particulier au Haillan et dans les meilleures conditions pour ceux qui utiliseront ce nouveau stade.

La date de l'inauguration n'a pas encore été fixée, mais elle aura certainement lieu dans le courant de l'automne. Ce jour-là, les écoles de la commune, sans que l'on pense à une pour Mme de Saint-Viel, qui avant sa mort, avait cédé une partie de son domaine, soit 22 000 mètres carrés, pour un franc symbolique, ce qui permit de doubler la superficie du stade existant.

1. L'entrée du stade. — 2. Le terrain d'honneur. — 3. Vestiaires et douches. — 4. Terrain d'entraînement. — 5. Aire. — 6. Les tennis. — 7. Terrain polyvalent. — 8. Club-house.



(Photos « Sud-Ouest »)



## 10 avril 1972 | CONSTRUCTION DU QUARTER EDMOND ROSTAND



**HAILLAN**  
26.7.78

## L'école primaire de la Luzerne ouvrira à la rentrée scolaire



Mise en chantier par le Conseil municipal en 1977, la construction de l'école de La Luzerne, réalisée par M. Courrech, architecte, est achevée. Elle compte pour ce secteur, l'école maternelle à deux classes, qui avait ouvert ses portes il y a deux ans.

D'une architecture moderne, rien n'a été négligé pour le confort des enfants.

L'établissement qui a été honoré, comprend six classes, dont cinq ouvriront à la rentrée prochaine, deux ateliers, un restaurant, un office, une salle polyvalente, une grande cour ouverte, etc.

Il accueillera plus particulière-

ment les enfants du secteur sud du Haillan, du secteur Edmond-Restand et des résidences Cyrano, Chantel, Le Figeau et Les Bleuets.

Déjà la directrice, M<sup>me</sup> Di Costanzo a été officiellement nommée.

Le Conseil municipal avait souhaité l'ouverture d'une troisième classe maternelle dans ce secteur. Il avait d'ailleurs œuvré en ce sens en le confirmant par une délibération à l'inspection académique. Mais les informations actuellement en sa possession ne sont pas aussi positives qu'il l'espérait. Il continue donc les démarches auprès des services compétents.

(Photo - S.-O.F. -)

**LE HAILLAN** 4.12.78

## Le collège 600 baptisé « Emile-Zola »

Dernièrement a eu lieu, au Haillan, deux manifestations simultanées qui revêtaient une importance particulière pour cette commune de quelque 5 500 habitants. En effet, à quelques minutes d'intervalle, M. Michel Sainte-Marie, président de la Communauté urbaine, aux côtés duquel se trouvait M. Abel Laporte, maire du Haillan, procédait à l'inauguration officielle du collège 600 d'une part, du groupe La Luzerne d'autre part. Deux réalisations qui furent prétexte à des discours et à un vin d'honneur qui réunit de nombreuses personnalités locales et les représentants des divers services intéressés.

Il y avait déjà longtemps que le Conseil municipal avait mis au premier plan de ses préoccupations ces deux projets. En ce qui concerne le groupe maternel et primaire, la décision avait été prise en 1968. La rentrée à l'école maternelle a pu se faire en 1976; pour l'école primaire en 1978. La construction couvre 1 700 mètres carrés, a coûté 400 millions de centimes et a bénéficié de deux subventions : 38 millions de centimes pour l'école maternelle et 85 millions pour l'école primaire.

Le collège 600, pour sa part, a connu sa première pierre en février dernier et a été ouvert aux élèves en septembre. Il a fallu près d'un milliard de centimes dont 325 millions à la charge de la Commu-

nauté urbaine de Bordeaux. 323 enfants venus de Saint-Médard-en-Jalles, du Taillan et du Haillan suivent les cours au C.E.S. Ce dernier sera vraisemblablement baptisé « Emile-Zola ». La bibliothèque du collège recevra d'ailleurs un cadeau de la part de la municipalité : la collection intégrale des œuvres du grand écrivain.

Une ombre cependant au tableau : le collège serait d'ores et déjà trop petit. Or, une chose est sûre, c'est qu'aucun collège ne sera construit dans la communauté durant les trois prochaines années.

Un dernier détail encore : la directrice de l'école maternelle est M<sup>me</sup> Kéridine; pour l'école primaire, il s'agit de M<sup>me</sup> Discontanzo, tandis que le directeur du collège est M. Hyronimus.



NOTRE PHOTO. — M. Michel Sainte-Marie coupe le ruban symbolique. On reconnaît à ses côtés M. Julien, M. Laporte, M. Lajugie et M. Bex.

(Photo Patrick Pelet.)

**AU HAILLAN**

Notre correspondant

■ M. Abel LAPORTE

14, rue de La Morandière  
Tél. 28.01.09

reçoit vos informations  
vos publicités  
vos annonces classées

**Restaurant scolaire**

**Lundi.** — Potage, cervelas, steak haché, spaghettis à la tomate, fruit.

# 1 JANVIER 1979 |

## TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



# 1980 |

## CONSEILS MUNICIPAUX ET TRAVAUX DE DE L'ÉCOLE LA LUZERNE

revue de presse des cahiers d'Abel Laporte



# Conseil municipal

## Présentation et vote du budget 1980

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique ordinaire le 24 mars sous la présidence de M. Abel Laporte, maire.

Étaient présents : MM. Delpech, Dulout, Saint-Aubin, M<sup>me</sup> Faugère, Prioleau, Boigontier, adjoints au maire; MM. Garcia, Rastoll, Soulas, Boireau, Purrey, Carrère, Montoya, Puiroux, Cornet, Schreyeck.

Étaient excusés : M<sup>me</sup> Stoffel (procuration à M. Prioleau); M<sup>me</sup> Belot (procuratin à M. Laporte); M. Lacoste (procuration à M. Puiroux); MM. Bertrand, Dalbarade, Juge.

M. Puiroux a été désigné secrétaire de séance et M. Garcia, secrétaire adjoint de séance.

Le Conseil a ensuite adopté unanimement le procès-verbal de la réunion du 8 février dernier; approuvé l'inscription à l'ordre du jour d'une affaire urgente (legs à la commune); désigné M. Prioleau et M. le Maire rapporteurs des affaires initialement affectées à M<sup>me</sup> Stoffel et Belot, absents.

Puis l'assemblée a adressé ses vœux de prompt rétablissement à M. Bertrand qui a subi une grave intervention chirurgicale.

Des vœux de prompt rétablissement ont aussi été adressés à M. Juge et M<sup>me</sup> Belot souffrants.

**Communications et informations diverses.** — M. le Maire a fait part des divers remerciements des sociétés locales. Il a également précisé qu'il avait saisi les ponts et chaussées afin que des travaux de sécurité soient entrepris avenue de la République, en particulier au carrefour avec les rues Hustin et de Venteille. M. Delpech a indiqué que des travaux divers aux bâtiments municipaux se déroulaient normalement. M<sup>me</sup> Faugère a évoqué la prospection pour les inscriptions à la future résidence pour personnes âgées. M. Prioleau a précisé que l'œuvre d'art avait été posée à l'école primaire de la Luzerne.

M. Boigontier a rendu compte des tractations pour l'organisation du repas des anciens 1980.

**Administration générale.** — Sur rapport de M. Dulout l'assemblée a sollicité la création de deux débits de tabacs supplémentaires (dans le bourg et aux Cinq-Chemins). Sur rapport de M. Prioleau, le conseil a désigné MM. Andron et Marc Teyssier en qualité de membres de la commission de révision à la Chambre des métiers en 1980. M. le Maire a fait adopter le contrat à conclure avec les éditions municipales de France pour la confection d'un bulletin officiel municipal (parution prévue pour octobre 1980).

**Finances.** — M. Saint-Aubin a ensuite rapporté le dossier important de la séance: examen du budget primitif 1980. La préparation de ce document budgétaire a fait l'objet de l'établissement de huit fiches avec annexes envoyées à domicile à chaque adjoint et conseiller. En outre, depuis le mois de janvier 1980, les diverses commissions spécialisées se sont réunies pour formuler leurs propositions étudiées en conseil d'administration et en commissions réunies. La synthèse générale a fait l'objet de l'établissement du document prévisionnel budgétaire adressé également à domicile à chaque adjoint et conseiller municipal.

M. Saint-Aubin a ensuite donné lecture des propositions budgétaires par chapitre (section de fonctionnement) et par article (section d'investissements). Ce budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes réelles (à l'exception de toute opération d'ordre) à la somme de 6 922 220 francs.

**Section de fonctionnement.** Dépenses: Le chapitre personnel (2 452 300 francs) représente à lui seul 46 % environ des dépenses réelles de fonctionnement. Viennent ensuite les travaux et services extérieurs (717 000 francs, dont

300 000 francs pour le seul poste électricité, eau, gaz), les frais financiers (707 500 francs) représentant les intérêts des emprunts contractés, les denrées et fournitures diverses (514 000 francs) dont 240 000 francs d'alimentation pour les restaurants scolaires, 100 000 francs de combustibles pour les chaufferies fuel, 80 000 francs pour les fournitures scolaires, les allocations et subventions (408 500 francs dont 405 000 francs pour les seules subventions, à noter: association sportive haillanaise (70 000 francs), Foyer des Jeunes (25 000 francs), société musicale (25 000 francs), Comité des fêtes (12 000 francs plus 10 000 francs versés par le bureau d'aide sociale pour le repas des anciens), club Léo-Lagrange du Haillan (5 000 francs), société de secours mutuel (2 200 francs), Syndicat de chasse (1 900 francs), Campaniles (1 000 francs), etc.

Dans les sociétés autres, à noter 104 000 francs au profit de la Caisse intercommunale d'entraide du personnel communal, 15 000 francs aux associations de résidences pour plantations et espaces verts, 130 000 francs (premier acompte) au profit du bureau d'aide sociale du Haillan.

Les autres dépenses concernent les chapitres participations et contingents (199 000 francs, dont 59 000 de contingent pour dépenses d'aide sociale et 80 000 pour les transports sco-

laire). Frais de gestion générale (255 500 francs), les impôts et les taxes (27 200 francs, dont 22 000 d'impôts fonciers payés par la commune pour ses propriétés communales).

**Recettes.** — Deux chapitres représentent, à eux seuls, près de 90 % des recettes de fonctionnement:

— Les contributions directes (3 653 430 francs dont 3 155 275 francs d'impôts directs et 498 155 francs de subvention fiscale);

— La dotation globale de fonctionnement (attribution d'Etat): 1 818 060 francs. En ce qui concerne les impôts directs, le produit global attendu est en augmentation d'environ 12 % (il s'agit là d'un pourcentage global qui ne se retrouvera pas systématiquement au niveau des avertissements reçus par les contribuables).

Les autres recettes limitées concernent les produits d'exploitation (356 700 francs, dont 290 000 francs de recettes escomptées de cantines), les impôts indirects (99 750 francs), les recouvrements divers (86 000 francs), les produits domaniaux financiers et exceptionnels (73 500 francs).

**Section d'investissements (1 637 220 francs).** — Les dépenses peuvent être classées ainsi qu'il suit:

— Amortissement des emprunts (392 000 francs);

— Acquisitions de matériel outillage et mobilier (scolaire, sportif, culturel, 150 000 francs);

— Acquisition de véhicule (260 000 francs, achat d'un camion-benne avec grue-pieuse pour le service d'enlèvement des débris de jardin et autres);

— Travaux de bâtiment (320 000 francs pour la construction d'une troisième classe maternelle à la Luzerne; 70 000 francs (complément) pour l'aménagement de salles diverses à Bel-Air (dont salle à usage de judo); 240 000 francs pour grosses réparations aux bâtiments municipaux; 60 000 francs pour aménagement tennis);

— Travaux de voirie et réseaux (105 000 francs pour les chemins ruraux; 35 000 francs pour les travaux d'éclairage public; 40 000 francs pour le goudronnage cours d'école du bourg);

— Travaux pour compte de tiers (28 220 francs).

Le financement de ces dépenses est assuré ainsi qu'il suit:

— Emprunt (527 000 francs), soit 32,19 % (auprès C.A.E.C.L. et Caisse d'épargne);

— Subvention, participations et recouvrements fonds compensation T.V.A. (307 780 francs), soit 18,80 %;

— Autofinancement (802 440 francs), soit 49,01 %.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité ce budget primitif 1980 s'équilibrant à la somme de 6 922 220 francs. M. Delpech a tenu à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce budget.

**Affaires diverses.** — L'assemblée a ensuite:

— Adopté le programme 1979-1980 du fonds scolaire départemental (rapport M. Prioleau);

— Modifié le tableau des effectifs du personnel (rapport de M. Delpech);

— Fixé la rémunération de la directrice du service d'accueil (rapporteur M<sup>me</sup> Faugère);

— Dénommé les voies de la résidence du Parc de Sainte-Christine, sur propositions établies par l'association syndicale: rues des Tazins, du Hapchot, des Arausineires, Rond-Point-de-Paris (rapport M. Soulas).

**Legs de M<sup>me</sup> Labouheume.**

— Le maire a rapporté un dossier également important relatif à un legs à la commune par M<sup>me</sup> Labouheume, décédée à Paris le 31 décembre dernier, qui a, en effet, dans son testament, légué gratuitement à la commune un ensemble de terrains boisés sis chemin de Ménespey, d'une superficie globale de 13 023 m<sup>2</sup>. Ce legs est assorti d'une clause précisant que la commune devra s'engager à créer un espace vert pour le bien public. Or, cette clause sera respectée puisque la commune avait classé ces terrains en secteur boisé à conserver.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité ce legs et, sur proposition de M. le Maire, décidé de dénommer cette propriété Parc public Labouheume, en hommage à la généreuse donatrice.



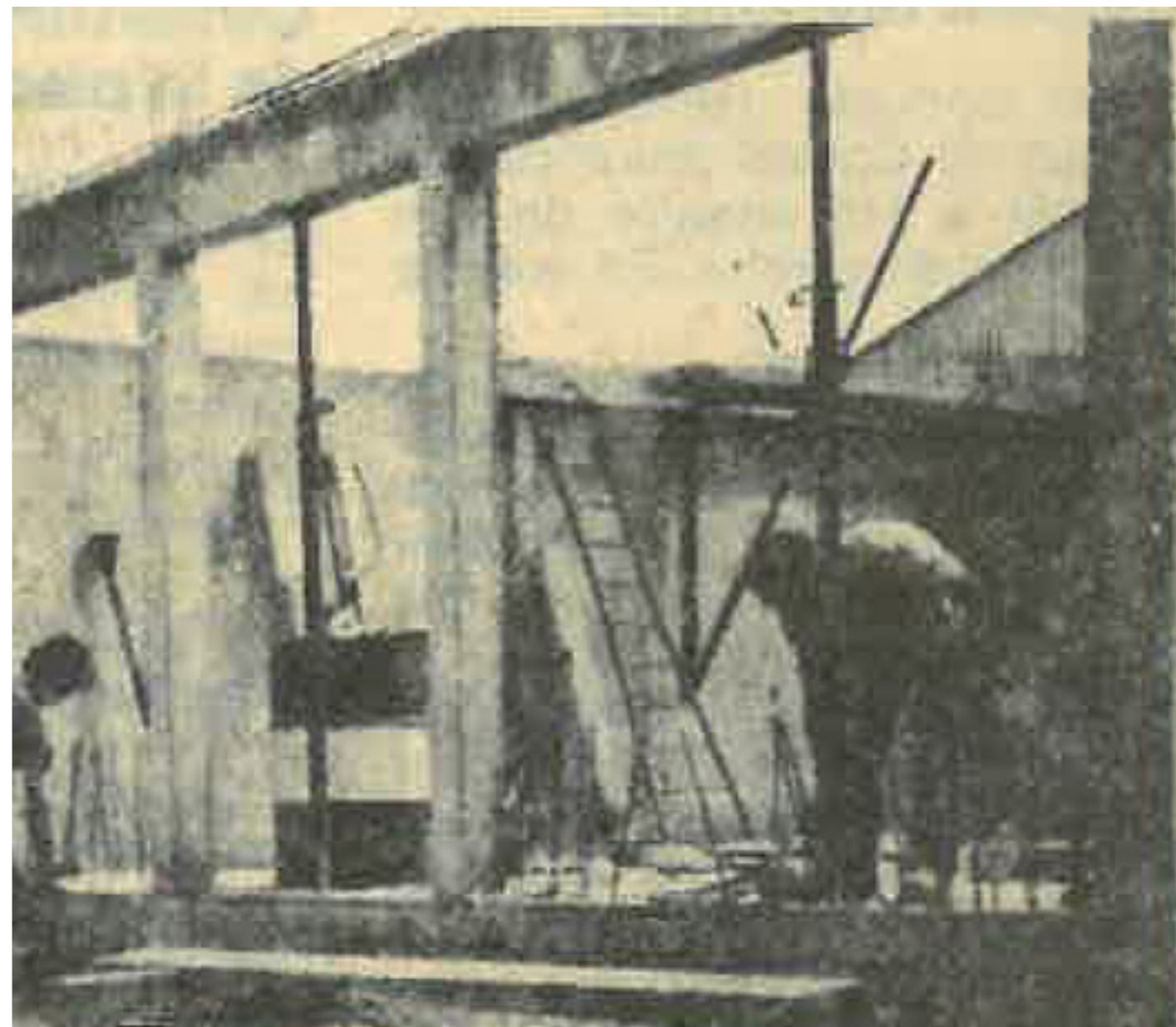
## Les travaux avancent à la Luzerne

COMME EN TÉMOIGNE notre photo, les travaux de construction de la troisième classe maternelle à l'école de la Luzerne avancent rapidement.

Le gros œuvre devrait être prochainement achevé. Les entreprises du second œuvre interviendront ensuite afin que les travaux ne puissent être interrompus pendant la période de vacances (hormis la période neutralisée prévisible du mois d'août).

La municipalité a néanmoins mis tout en œuvre pour que ce bâtiment soit opérationnel dans les meilleurs délais. Mais, malgré toute la célérité déployée, cette classe ne pourra pas être utilisable le 9 septembre prochain, jour de la rentrée scolaire.

Aussi, en accord avec l'administration et avec les enseignants de l'école maternelle, une solution provisoire pour accueillir tous les enfants a été retenue.



## Salle de judo de Bel-Air : C'est pour bientôt



*Entièrement financés par la commune, les travaux d'aménagement d'une salle à usage de judo, d'une salle d'activités diverses pour le centre de loisirs, de sanitaires et d'un local de stockage sont en voie d'achèvement. La photo ci-dessous montre le bâtiment en cours de travaux. (Photo « S.O.F. ».)*

## Le Haillan

9-3-81

## Mise en service de nouveaux feux tricolores



*M. Abel Laporte déclenche la commande de mise en service. (Photo « S.O.F. ».)*

Récemment, M. Abel Laporte, maire, assisté des fonctionnaires de la Communauté urbaine de Bordeaux, ainsi que de la gendarmerie de Saint-Médard, a procédé à la mise en service des nouveaux feux de trafic installés au carrefour de l'avenue Pasteur et de la rue de Tanays.

Ce nouvel équipement complète ainsi le réseau communal de signalisation déjà important.

D'autres dispositifs identiques ont été demandés par la municipalité pour faciliter la circulation publique et améliorer aussi la sécurité.

Prochainement, les feux de trafic de la mairie seront dotés de potences hautes permettant de mieux signaler la présence de cet équipement.

Souhaitons que les automobilistes respectent ces signalisations afin d'éviter de trop fréquents accidents dus à des infractions caractérisées.

## MEMENTO

**Lundi.** — 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h : Vente des tickets de cantine à la mairie.

**Mardi.** — Collecte des ordures ménagères. — 14 h à 18 h : Club Loisir-Ambiance-Détente (troisième âge).

**Mercredi.** — 7 h.30 à 13 h, marché public municipal. — 8 h à 18 h : Centre aéré.

**Judi.** — Collecte des ordures ménagères. — 9 h à 11 h : Permanence de la Sécurité sociale au Foyer culturel. — 14 h 30 à 16 h 30 : Permanence de l'assistante sociale à la mairie.

**Vendredi.** — 8 h 30 à 10 h 30 : Bureau municipal d'hygiène. — 9 h 30 à 11 h 30 : Permanence de l'assistante sociale à la résidence Edmond-Rostand. — 14 h à 18 h : Club Loisir-Ambiance-Détente (troisième âge).

**Samedi.** — Collecte des ordures ménagères. — 18 h 30 : Culte religieux.

**Dimanche.** — **Mairie :** Heures d'ouverture du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures; samedi matin : 8 heures à 12 heures.

**Stade municipal :** Ouvert tous les jours.

Le Haillan

18.2.81

## La commune possède enfin « son » plan de secours

Le samedi 23 janvier 1982, après la publication du plan des secours et plan ORSEC de la ville du Haillan, M. le Maire accueillait dans la salle polyvalente du collège Emile-Zola, le district de Bordeaux I venu animer une réunion d'information destinée à sensibiliser, et aussi à remercier, tous ceux qui étaient appelés à y participer.

Durant la séance, devant plus de quatre-vingts invités, M. le Maire, Abel Laporte, remerciait toutes les personnes qui avaient répondu présent à son invitation, parmi lesquelles on notait la présence de M. Doussang, adjoint au maire de Pessac, et chef de district-adjoint de Bordeaux I, remplaçant M. Badet, chef de district, excusé; M. Henry, directeur honoraire de Pessac; M. Bercis, directeur local des secouristes Croix-Rouge; M<sup>me</sup> Rance, monitrice de secourisme et M<sup>me</sup> Dehez, responsable des secouristes de la commune.

Etaient également présents : M. Arnoud, président de l'A.S.H., accompagné de membres de son conseil d'administration et volontaires de diverses disciplines sportives; M<sup>me</sup> Plaquin, présidente du foyer des jeunes, avec les responsables de secteurs et les volontaires; M<sup>me</sup> Larrieu, directrice du Haillan II et M. Hyronimus, principal du collège Emile-Zola; MM. Prioleau et Saint-Aubin, adjoints au maire et M. Soulas, conseiller municipal. On notait également la présence de beaucoup d'autres personnalités connues pour leurs activités sociales, culturelles ou autres activités bénévoles.

Tirant la leçon des récents événements qui ont nécessité la mise en application du plan ORSEC en Gironde, et de divers accidents graves, survenus en France, le maire mettait l'accent

sur l'opportunité de la publication de ce plan, à l'étude depuis novembre 1981, sa parfaite connaissance par les participants et en particulier par le personnel municipal (qui peut être requis d'office en cas d'accident grave survenant sur le territoire de la commune).

M. Rastoll remerciait alors M. Laporte de la confiance qu'il lui avait accordée en le faisant nommer par M. le Préfet, directeur urbain de la Protection civile.

En quelques mots, il adressait ses remerciements à toutes les personnes présentes à la réunion, ou empêchés ayant collaboré avec lui : présidents des associations, directeurs, chefs d'entreprises et artisans ainsi que le personnel administratif de la mairie, qui a fourni un gros travail.

Puis, citant M. Doussang, et M. Vige, il leur adressait ses vifs remerciements pour la documentation et l'aide technique qu'ils ont apportée à l'élaboration du plan de secours.

Il y associait M. Buisson en ces termes : « Il m'a appris à connaître notre cité en ses moindres recoins ».

M. Doussang, orfèvre en la

### A.S.H. athlétisme

**CHAMPIONNATS DE GIRONDE EN SALLE.** — Ils se sont déroulés à Bordeaux-Lac, les 6 et 13 février avec une forte participation de jeunes athlètes girondins. Quelques-uns de nos jeunes benjamins et minimes garçons et filles y ont participé. Ils s'y sont très bien comportés malgré un entraînement succinct en la matière, puisque nous sommes encore en pleine pé-

matière, parlait alors de la protection civile et de son rôle en temps de paix, de sa structure et du rôle des directeurs urbains, puis, commentant le plan de secours, il insistait sur le rôle parfois ingrat des volontaires appelés à diverses tâches aussi bien sur les lieux mêmes de l'accident qu'auprès des sinistrés dans les centres d'hébergement.

Il terminait en annonçant que Le Haillan était la troisième commune sur les trente-six du district à avoir un plan de secours.

M. Bercis prenait la parole pour exposer le rôle des secouristes appelés à opérer en équipe dans les centres tri-accueil, et sur les lieux du sinistre, recommandant aux titulaires du brevet national de secouriste de se recycler périodiquement, puis il annonçait la mise en route des cours de G.E.S. (Gestes élémentaires de survie) pour 74 élèves du collège Emile-Zola.

Après la projection des films et diapositives sur la réanimation et accidents routiers, l'assistance était invitée à l'apéritif offert par la commune, clôturant ainsi dans la bonne humeur cette réunion dans le sujet pouvait paraître si sombre.

Félicitations à toutes et à tous ces jeunes. Après cet intermède, le cross va reprendre ses droits jusqu'au 14 mars. Prochaines compétitions au programme : Le Haillan, le 7 mars, Talence, le 14 mars. Il n'y aura aucun entraînement ni compétition durant les vacances scolaires du 20 au 29 février. Nous donnons rendez-vous à toutes et à tous les Haillanais, les Eysinais et les Haill-

Le Haillan

16.7.81

## Les 18, 19 et 20 juillet au Haillan

# Fête de la Sainte-Christine

patronnée par « SUD-OUEST » et « SOD »  
**Vive la fête**

La fête Sainte-Christine aura lieu les 18, 19 et 20 juillet sous le patronage de « Sud-Ouest » et « Sud-Ouest Dimanche ».

Ainsi Le Haillan connaîtra la fièvre des années passées. Durant 3 jours la commune sera le rendez-vous de la gaieté, chacun s'y amusera grâce aux locaux et aux bals gratuits.

La Société des Fêtes et de Bienfaisance vous invite à venir très nombreux pour ces 3 jours inoubliables.

Le président,

### LE PROGRAMME

**SAMEDI**

21 h : FÊTE FORAINE avec les majorettes des Enfants de Cardoze et BAL GRATUIT.

**DIMANCHE**

11 h 30 : VIN D'HONNEUR.

15 h : FÊTE FORAINE

21 h : FÊTE FORAINE et BAL GRATUIT.

**LUNDI**

18 h : JEUX D'ENFANTS patronnés par « S.O. »

21 h : FÊTE FORAINE et BAL DISCO GRATUIT.

23 h : GRAND FEU D'ARTIFICE avec le majorettes des Enfants de Cardoze.

#### AMBULANCE HAILLANNAISE

149, avenue Pasteur  
33160 LE HAILLAN  
M<sup>me</sup> GOEUILLE  
A votre service 24 h sur 24  
avec du personnel qualifié  
Tél. (56) 28.26.72

#### Henri RABIN MENUISERIE

109, avenue de la Libération  
33320 EYSINES  
Tél. 28.54.51 et 05.06.90

#### haillan photo

L. MANINNA  
Portrait - Reportage - Mariage  
113, avenue Pasteur  
LE HAILLAN - Tél. 28.62.71

**Ami**

168, avenue Pasteur  
LE HAILLAN  
Tél. 34.00.19

#### Le Béchadais

Repas d'affaires et famille  
Noces - Banquets  
Repas ouvriers (en semaine)  
Route de Saint-Médard-en-Jalles  
33160 LE HAILLAN - Tél. 97.48.30

Carburant - Allumage  
Electricité - Anti-pollution  
VENTE VOITURES

**GARAGE RENÉ GARCIA**  
240, av. Pasteur - LE HAILLAN  
Tél. 34.23.42

#### MAC DUFF BOUTIQUE PRÊT-A-CHAUSSER

Hommes - Dames - Enfants  
81, avenue Montagne  
33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES  
Tél. 05.47.68

BOULANGERIE - VIENNOISERIE

**HUGUES BEAU**  
PAINS SPÉCIAUX  
Campagne - Belgique - Complet  
147, avenue Pasteur  
LE HAILLAN - Tél. 28.12.59

**Le Haillan**

91-7-82

**Le vandalisme continue  
au Stade municipal**

DANS LA NUIT de lundi à mardi, à l'occasion des fêtes de la Sainte-Christine, a été tiré, comme à l'accoutumée, dans le Stade municipal, le feu d'artifice clôturant les festivités. A l'issue de cette manifestation, les portes du stade ont été fermées comme d'habitude et le gardien, effectuant sa ronde entre 24 heures et 0 h 30, n'a rien remarqué d'anormal.

Or, mardi matin, quelle ne fut pas sa surprise de constater que les locaux situés sous les tribunes du stade et contenant les matériels des diverses sections de l'Association Sportive Haillanaise, football, handball, pétanque, athlétisme, etc..., vaient reçu la visite d'individus dénués de bonnes intentions. Les portes des locaux avaient toutes été forcées, les poteaux de l'huisserie en partie brisés ou arrachés, comme, d'ailleurs, les serrures des portes.

Le désordre constaté est tel, et plus particulièrement dans le local utilisé par la section football dont les placards ont été fracturés, maillots et divers équipements jonchant le sol, qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de dire avec précision si des matériels ont été dérobés ou quelle en est leur valeur.

Toujours est-il que ce nouvel épisode de destruction des équipements municipaux dont la réparation est particulièrement onéreuse, constitue, après le vol gratuit des lumandars (commandes électriques et automatiques de l'éclairage public) et la détérioration des cabines téléphoniques, un nouvel acte de vandalisme qui ne peut qu'indigner la population.

M. Laporte, maire, a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Saint-Médard-en-Jalles.

**Le Haillan****Aménagement  
On restaure l'église**

A l'initiative de la municipalité, d'importants travaux de restauration du clocher de l'église ont été réalisés.

En effet, lors d'une visite dans le clocher, d'importants dégâts avaient été constatés, occasionnés notamment par des pigeons. En outre et le temps accomplissant son œuvre, il devenait urgent de restaurer toutes les baies du cloché ainsi que les glacis de ces baies, confiés à l'entreprise Cazenave, spécialisée dans le domaine de la restauration, les travaux importants et minutieux de protection et remise en état ont donc été réalisés. M. Laporte, maire; MM. Saint-Aubin, adjoint, et

Rastoll, conseiller municipal, ont visité de chantier pour s'assurer du bon déroulement des travaux.

Plus de 70 000 francs ont été

consacrés à ces travaux délicats, dangereux mais indispensables à la sauvegarde de l'église et au patrimoine communal en général.

**Ateliers du mercredi**

A partir de 14 heures, le mercredi, trois jeunes animateurs occupent les enfants de 6 à 15 ans (lecture animée, peinture, dessin, bricolage, expression théâtrale et corporelle, etc.). Si vous avez une heure entre deux activités, venez les rejoindre. Si vous voulez passer tout l'après-midi, venez les rejoindre.

Ces enfants ont besoin de matériel inutilisable pour vous-même. Pouvez-vous le donner et l'amener le mercredi après-midi, salle du premier étage au Foyer culturel, soit : vieux journaux, vieilles brosses à dents, chiffons, bouts de laine, éponges, pots de yaourt, bouteilles en plastique, vieux stylos à bille, etc.



Des travaux à une hauteur respectable.

(Photo « S.O.F. »)

**Le Haillan**

# Salle de judo, court de tennis... Bel-Air s'agrandit... en vase clos



M. Abel Laporte au pied du mur (du gymnase).

« MARQUONS CE JOUR d'une brique rouge ». Comme celle qu'il venait de poser. C'est en ces termes que M. Abel Laporte commença son discours (et le mot était bien sûr intentionnel) à l'occasion de la manifestation inaugurale organisée dimanche matin au complexe sportif de

Bel-Air et au cours de laquelle il étendit, avec la classique truelle, le premier mortier du nouveau gymnase.

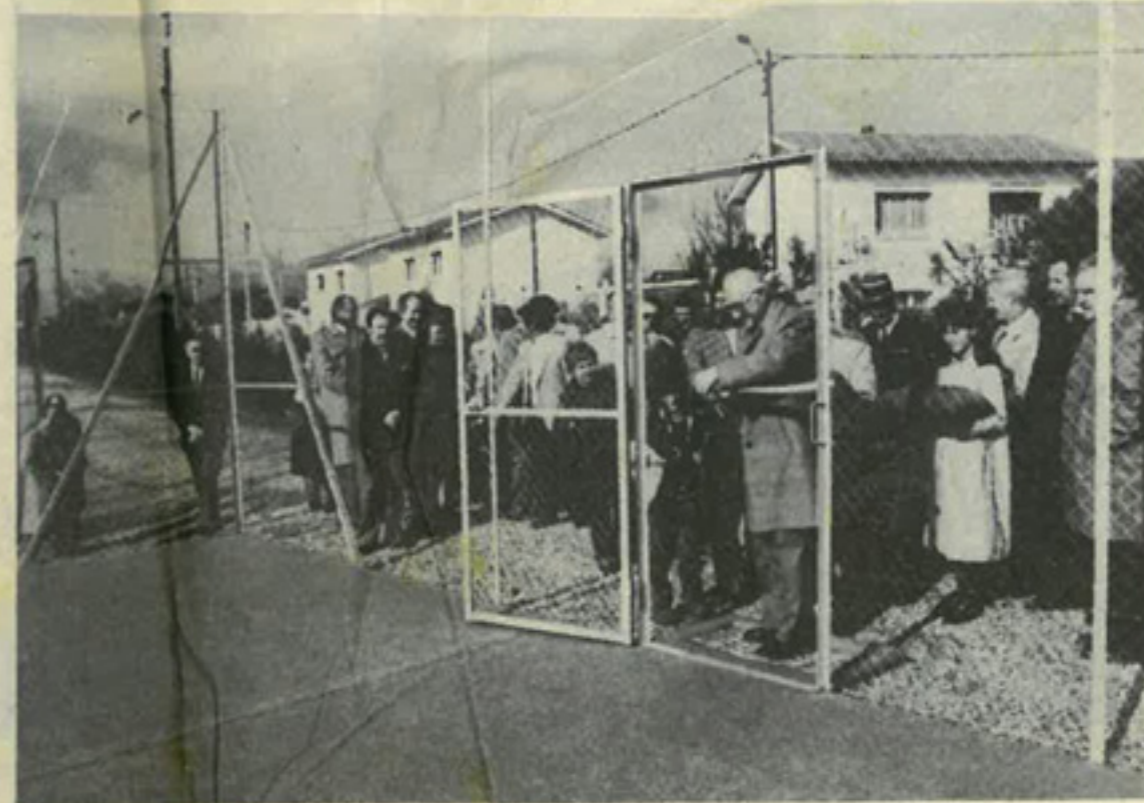
Quelques minutes plus tôt, le premier magistrat communal, notamment accompagné de MM. Rué, président fondateur de l'Association Sportive du Haillan; Arnaud, président; Dulout, adjoint aux sports, avait fait découvrir à M. René Bex, directeur départemental de la jeunesse et des sports, le sixième court de tennis en dur et, un quart d'heure plus tard, la salle de judo qui couvre 90 m<sup>2</sup> et comprend des murs antichocs ainsi qu'un tatami en mousse épaisse de 4 centimètres sur lequel évolueront les pratiquants d'arts martiaux à l'entraînement.

L'officielle visite s'acheva par un vin d'honneur dans la vaste et claire salle omnisports (handball, basket, etc.).

Il revenait à M. Laporte l'agréable mission de s'adresser à ses invités et il commença son propos par des paroles de reconnaissance envers la regrettée donatrice de la propriété (dont 40 hectares ont été cédés à la ville de Bordeaux), M<sup>me</sup> Magdeleine de Sihac.

Il tint aussi, après un historique des lieux où devait être implanté le stade, à indiquer que l'ensemble s'était (ô combien !) développé sans qu'il soit touché aux espaces boisés et il ne manqua pas non plus de souligner l'estimable contribution à ces réalisations de la Caisse d'épargne, représentée par M. Delbos, le chef de son service de prêts.

Il annonça enfin — car il ne faut pas oublier les différentes catégories de la population — la fu-

**COMMUNAUTÉ URBAINE**

Et le sixième court de tennis devint opérationnel...

(Photos Pierre Dugad.)

ture construction d'un établissement pour personnes âgées.

M. René Bex vint ensuite au micro devant lequel il évoqua la longue marche du maire d'une petite cité où il fait bien vivre. « Il y a quinze ans, confessa-t-il, j'étais sceptique, mais maintenant, j'ai confiance en votre avenir et je ne puis que vous approuver car les investissements que vous faites sont indispensables à la jeunesse. »

Avant de signer le livre d'or de la ville, M. René Bex tint également à mettre l'accent sur les deux orientations force de M<sup>me</sup> Edwige Avice, ministre des sports, à savoir l'éducation des jeunes au sein des clubs et la participation du maximum de gens à la pratique des exercices physiques.

M. F.

## Recensement général 4 mars - 2 avril

Le maire rappelle à ses administrés que conformément à la loi du 7 juin 1981 et du décret du 28 avril 1981, ils sont tenus de se faire recenser. Les habitants de la commune sont priés de faciliter la tâche des neuf agents recenseurs nommés, en remplissant avec exactitude les imprimés qui leur seront remis et en répondant aux questions qui leur sont posées. Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle avec photos signée de M. le Maire.

Il est précisé que les renseignements individuels fournis dans le questionnaire du recen-

sement sont **confidentiels et couverts par la loi du 7 juin 1981 modifiée sur le secret statistique.**

M. le Maire compte sur la compréhension des habitants du Haillan pour participer à ce travail administratif très lourd et les prie d'accueillir les agents recenseurs avec bienveillance.

NOTA. — Les administrés sont invités à réclamer aux agents recenseurs leur carte signée du maire qui seule fait foi de leur qualité. En cas de doute, nous invitons les administrés à téléphoner au secrétariat de la mairie.

# Au Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la mairie, le 19 novembre, sous la présidence du maire.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 20 septembre 1982, a approuvé à l'unanimité les contrats d'assurance signé par le maire (gymnase, bâtiments de rangement).

Sur rapport de M. Prioleau, l'assemblée a approuvé unanimement l'organisation des séjours de neige 1983, dont le renouvellement a été souhaité par les enseignants. Trois séjours seront organisés (un séjour par groupe scolaire) durant cinq jours et demi. La participation des familles a été limitée à 300 francs par enfant (290 francs l'an passé), la

commune prenant à sa charge la somme de 535 francs par enfant, ainsi que les frais des accompagnateurs et les assurances. Comme les années précédentes, les cas sociaux seront examinés favorablement.

M. Saint-Aubin a fait ensuite adopter à l'unanimité la dispense de remplir les formalités de purge consécutives à l'acquisition d'un terrain par la commune.

M. Delpech soumet ensuite à l'assemblée un dossier relatif aux instances engagées devant le tribunal administratif par deux agents municipaux (M<sup>me</sup> Annie-Claude Duluc et M. Roger Ducuron), contre la commune et son maire, à la suite de sanctions pour fautes professionnelles.

M. Delpech demande un vote sur l'autorisation de défense.

Un long débat s'est engagé, auquel ont pris part notamment M. le Maire, M. Dulout, pour le groupe socialiste, M. Delpech et M. Prioleau.

Après vote au scrutin public, l'autorisation de défense est adoptée par 13 voix contre 8 (groupe socialiste) et une abstention (M. Carrere)

**On voté pour :** MM. Laporte, Stoffel, Delpech, Saint-Aubin, Prioleau, Soulas, Montoya, Bertrand, Purrey, Schreyeck, Dalbarade, Rastoll et Juge.

**Ont voté contre la défense de la commune :** Le groupe socialiste, MM. Dulout, Lacoste, Cornet, Puiroux; M<sup>me</sup> Faugère; MM. Boireau, Boigontier et Garcia.

**Abstention :** M. Carrere.

1983 | ARTICLE  
ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 1983  
revue de presse des cahiers d'Abel Laporte

## POLITIQUE *h. 10 '83* Le Haillan M. Abel Laporte abandonne ses fonctions de maire

M. ABEL LAPORTE, maire du Haillan (canton de Saint-Médard-en-Jalles), vient de donner sa démission pour raison de santé.

M. Laporte entamait son quatrième mandat. Son élection avait d'ailleurs fait quelque bruit. M. Laporte, en effet, ne se présentait pas sous son label traditionnel de socialiste, mais sur une liste « apolitique » qui bénéficiait d'une neutralité bienveillante des radicaux de gauche. C'est l'un des ex-adjoints de

M. Laporte, Roger Dulout, qui avait reçu l'investiture P.S.-P.C. Les partis de droite ne présenteraient pas de candidat.

Dans ces conditions, la victoire de M. Laporte a figuré au nombre des déconvenues du Parti socialiste girondin en mars dernier.

La démission de M. Laporte donnera donc lieu à l'élection d'un nouveau maire par le Conseil municipal qui devrait être M. Prioleau, lui aussi ex-socialiste. M. Laporte pourrait demander à être élu adjoint.

## M. Pierre Prioleau nouveau maire du Haillan

M. Pierre Prioleau, 47 ans, enseignant, a été élu comme prévu, samedi matin, maire du Haillan en remplacement de M. Abel Laporte qui a abandonné ses fonctions pour raison de santé. M. Laporte a été élu adjoint.

M. Prioleau est, comme Abel Laporte, ancien membre du P.S.

### Le Haillan

Conseil municipal

## Dix conseillers quittent la salle et exigent la démission du maire

Séance homérique jeudi soir, au Conseil municipal du Haillan dont la salle rectangulaire était pleine comme un œuf pour assister au dernier rebondissement de la campagne pour les cantonales.



Abel Laporte, maire, et Roger Dulout, doigt levé, qui semble dire « objection, votre Honneur ! ».

### Memento

- Mardi.** — Collecte des ordures ménagères; de 14 à 18 heures, club Loisir Américain; de 18 à 20 heures, club Loisir Américain; de 20 à 22 heures, club Loisir Américain.
- Samedi.** — Collecte des ordures ménagères; de 18 h 30, culte religieux.
- Dimanche.** — 8 h 30 et 10 h 30, culte religieux.
- Mairie.** — Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 à 17 heures; samedi matin, de 8 à 12 heures.
- Stade municipal.** — Ouvert tous les jours.
- Ambulances haillanaises.** — De jour et de nuit, 149, avenue Pasteur, tél. 28.20.72.
- Gendarmerie Saint-Médard-en-Jalles.** — Tél. 15.22.40.
- Pompiers.** — Tél. 16.
- Médecin de garde.** — Le 11 avril, docteur Ducot, Le Haillan; le 12 avril, docteur Delar, Saint-Médard-en-Jalles.

### A.S.H. Football

Résultats du 4 avril. — Seniors A - Pailliac, 1-0; seniors B - Antiques, 3-1; seniors C - Canéjan, 3-0; cadets A.S.P.T.T., 3-3; pupilles B.B.E.C., 1-2; poussins C.S.B.U.C., 1-3; poussins E. Franc Camarés, 0-5.

### École de football.

Le Centre de loisirs municipal sera ouvert durant les vacances de Pâques et fonctionnera de 7 h 30, le matin, à 19 heures, le soir, tous les jours, du lundi au vendredi inclus, sauf le lundi de Pâques.

LA GRANDE LESSIVE du linge sale qu'on lave en famille fut au rendez-vous et ceux qui espéraient une explication musclée ne furent pas déçus. Comme l'on s'y attendait, la séance ne put être menée à terme faute de combattants, les contestataires du maire se levant en chœur et quittant la salle avec fracas.

Partie remise donc, à huis-clos, puisque le Conseil municipal est d'ores et déjà convoqué en réunion publique jeudi prochain; et si les esprits ne sont pas apaisés, on peut prévoir une séance qui ne le démeta pas en pittoresque à côté d'avant hier. Force est de convenir que rien ne permet d'augurer qu'il en soit autrement, tant les positions apparemment tranchées, entre les parties en présence. Et il est bien difficile, au jour d'aujourd'hui, d'avancer qui profitera le mieux politiquement parlant, de la « sévère haillanaise » dont nous rappelons les ingrédients: le refus du maire, Abel Laporte, candidat socialiste disputé aux cantonales de Saint-Médard-en-Jalles, de retirer sa candidature au deuxième tour devant celle de son adjoint, Roger Dulout, qui avait le soutien officiel du Parti socialiste. On connaît le résultat: l'élection d'un homme de l'opposition dans un canton où la gauche est pourtant assurée de la majorité. Bref, M. Laporte est accusé d'avoir sacrifié la temple et ses opposants du P.S. sont résolu à obtenir au titre, pas tout, d'ailleurs, puisque trois d'entre eux ont marqué leur solidarité avec lui en démissionnant de leur propre parti. Mais dans le camp d'en face, trois adjoints au maire ont démissionné du Conseil municipal (Roger Dulout, M<sup>me</sup> Faugère et M. Boigontier), ce qui n'est peut-être que le prélude à d'autres départs. Néanmoins, ces trois là étaient présents au tour de la table du conseil. Vingt présents au total sur vingt-trois et trois procurations: pas de problème de quorum.

Plus intéressante fut l'attaque de M. Conest qui somma le maire de « s'expliquer ». Le maire est accablé par un reporter radio qui lui balance son miroir sous le nez. Des conclusions dans tous les sens. Le garde-champêtre se bat les fesses, la foule se retire sur la pointe des pieds. Abel Laporte nous prend à témoin: il brandit un arrêt du Conseil d'Etat qui l'autorise à considérer que ses dix conseillers démissionnaires ont pris part à la discussion sur les taxes et qui, par conséquent, la délibération à leur sujet est valable. Important car les recettes, ainsi votées, le budget lui-même devrait suivre.

On relève les comptes, il y a eu onze voix pour (six procurations) plus deux procurations) en part au vote. Une voix a fait la différence. La brève, unanimité d'ailleurs a fait long feu. M. Laporte peut méditer la lecture de son arrêt: « J'ai fait le bon ». Jusqu'à la fin ?

Claude Garnier.



Le moment où les contestataires quittent la séance du Conseil municipal. (Photos Michel Lacroix.)

Le Haillan

11/2/83

## Le gymnase inauguré



Sous le regard attentif de M. Bex, M. Laporte, maire, s'exerce au ballon parmi les jeunes basketteurs de l'Association sportive haillannaise. (Photo Manina).

RÉCEMMENT, le gymnase a été officiellement ouvert par M. Abel Laporte, maire, en présence de M. Bex, directeur départemental du Temps libre, devant une assistance nombreuse.

Après la coupe du ruban traditionnel, le maire fit visiter le bâtiment, où les jeunes de la section basket de l'A.S.H. se livraient à un match inaugural.

Au cours de son discours, le maire remercia M. Bex et toutes les personnes qui avaient répondu massivement à l'invitation de la municipalité. Il rappela que le gymnase avait nécessité douze ans d'efforts, car en 1970, son inscription était déjà demandée dans le cadre du V<sup>e</sup> plan national.

Ainsi, grâce aux efforts de la municipalité, aidée par le préfet, le président du Conseil régional et le directeur départemental du temps libre, cet équipement tant attendu des sportifs et des scolaires a pu être ouvert.

### Quatre millions de francs

Le maire souligna ensuite les efforts financiers importants de la commune, puisque le bâtiment aura coûté près de 4 millions de francs. Cette dépense a pu être assurée :

-Par un autofinancement important de la commune, rendu possible par une bonne gestion

des finances locales (1 660 000 F environ).

-Par un prêt de la caisse d'Épargne et de Prévoyance de Bordeaux (1 700 000 F), qui témoigne, une nouvelle fois, son intérêt pour les équipements touchant à la vie associative, scolaire, et à la jeunesse en général.

-Par des subventions de l'Etat (540 000 F), et de la région (150 000 F).

Le gymnase, ajoute le maire, doté de tous les équipements et agrès sportifs nécessaires à la pratique de nombreuses disciplines, offrira aux sportifs et aux scolaires, un complément de choix au complexe déjà important : Stade municipal, domaine de Bel-Air, parcs publics attenants qui seront à court terme aménagés et agrémentés.

Le gymnase fonctionne d'une manière quasi-permanente du lundi au dimanche, avec 80 heures d'utilisation par semaine : scolaires (primaires et collège) durant les heures de classe, et sportifs en dehors.

Mais, a poursuivi le maire, au-delà de ces équipements sportifs indispensables, la municipalité doit et devra, à l'avenir, porter également ses efforts vers les autres activités, afin que tous les habitants de la commune puissent bénéficier d'un équilibre harmonieux entre le sport, la culture et les loisirs. Ces ambi-

lions devront évidemment s'adapter aux ressources de la commune, qui ne sont pas extensibles indéfiniment, le réalisme et une gestion saine des deniers publics, devant l'emporter sur les propositions démagogiques.

En conclusion, il remercia tous ceux et toutes celles qui, aux côtés de la municipalité, ont permis la réalisation de cet équipement de qualité, en souhaitant qu'il réponde à l'attente de tous, et qu'il contribue à l'épanouissement de notre jeunesse.

Dans sa réponse, M. Bex félicita le maire et la municipalité pour la qualité du gymnase, et souligna la volonté et la pugnacité du premier magistrat pour obtenir cet équipement (déjà demandé en 1970). Il se félicita de cette réalisation qui complète harmonieusement le complexe existant, en insistant sur les efforts de la municipalité pour offrir à tous, des équipements polyvalents ouverts en permanence.

A l'issue de cette manifestation amicale, un vin d'honneur était offert par la municipalité. Outre les personnalités déjà citées, on reconnaissait notamment, MM. Prioleau, Saint-Aubin, Delpech, adjoints au maire; M. Pastrol, conseiller municipal et directeur urbain de la Protection civile; les conseillers municipaux, les présidents et responsables de nombreuses sociétés locales, les chefs d'établissements scolaires, l'architecte, M. Courrech.

## Girondins et A.S.H. participeront à une manifestation au profit de la recherche contre le cancer

LES trois coups du concours de pétanque 1983, organisé au profit de la recherche contre le cancer, ont été frappés, le 23 janvier.

Cette manifestation marquera tout particulièrement le concours 1983 qui s'annonce

déjà comme un événement très important, qui devrait déborder le cadre départemental.

Ce jour-là, en effet, le président de la section pétanque, entouré de son bureau, du comité directeur de l'A.S.H., en présence de M. Laporte, maire, recevait dans ses locaux l'équipe professionnelle des Girondins de Bordeaux, accompagnée de M. Didier Couécou, délégué général; M. Jacquet, entraîneur et de nombreuses personnes.

A cette occasion, les Girondins ont décidé de participer au grand concours de pétanque qui aura lieu au stade municipal du Haillan, le 26 mai prochain.



Les présidents de l'A.S.A. et de pétanque, MM. Laporte, Couécou, Jacquet, etc.



Les joueurs des Girondins. On reconnaît : Alain Gresse, Martinez, Bracci, Thouvenel, Ruffier, Le-combes, etc.

(Photos Noël Espès)

**LE HAILLAN** 19-10-84

## La halte-garderie est ouverte



M. Kerloc'h (adjoint aux affaires sociales) et M<sup>me</sup> Guillo (conseillère municipale) en visite à la halte-garderie. Les enfants et M<sup>me</sup> Bergez et M<sup>me</sup> Duguy, assistantes maternelles.

La halte-garderie municipale a ouvert ses portes et rend déjà appréciables services aux pères et mères restant au foyer, leur permettant de se libérer de façon émitée et occasionnelle afin d'accomplir leurs démarches extérieures.

Les enfants de 3 mois à 3 ans y ont accueillis par une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat

secondée d'assistantes maternelles. Dans un cadre conçu pour eux, les bébés font leur premier apprentissage de la vie en société et les plus grands y trouvent une étape vers la découverte de la maternelle. Lorsque le temps le permet, outre la salle de repos et la salle de jeux, les enfants disposent d'une terrasse clôturée et d'un jardin clos ombragé.

La halte-garderie (tél. 28.10.63) située place Henri-Bos, entre la mairie et l'école primaire du bourg, est ouverte les mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures et le vendredi, de 8 h 30 à 12 heures. Les inscriptions et la remise des instructions nécessaires se font auprès de la directrice de la halte-garderie aux heures d'ouverture.

**Le Haillan** 4-6-84

## Conseil municipal

### Projet de création d'une zone d'aménagement à vocation économique

L'assemblée municipale au complet s'est réunie à la mairie le 23 mai sous la présidence de Pierre Prioleau, maire. Les dix dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité puis les élus socialistes et communistes ont voté avec le groupe majoritaire.

**Administration générale-fiscals et économiques pour la commune, l'assemblée, unanime s'est prononcée favorablement sur le dossier présenté.**

Le maire précise toutefois qu'il ne s'agit que d'un avis et que plusieurs préalables devront être levés avant la réalisation (avis de la C.U.B., avis de la Commission départementale d'urbanisme commercial...).

Au sujet de ce dossier, le maire et la municipalité suivent cette affaire depuis plusieurs mois; toute opportunité doit être saisie pour favoriser le développement de l'emploi et l'activité économique, et ce malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Néanmoins, en liaison étroite avec la communauté urbaine de Bordeaux, très attentive aux problèmes économiques, tout est mis en œuvre par la municipalité pour faire aboutir de tels projets.

**Activité économique, urbanisme.** — Le maire présentait ensuite un dossier particulièrement important concernant une demande de création d'une zone d'aménagement à vocation économique et commerciale présentée par une importante société.

Il s'agit d'un projet de création d'une zone de plusieurs hectares à vocation commerciale et économique située avenue de Magudas.

En raison de l'intérêt présenté par cette demande en faveur du développement de l'emploi et

**Personnel.** — Sur rapport de

M. Dehez, l'assemblée a décidé la conclusion d'un stage de un mois pour une élève fréquentant le L.E.P. de Saint-Médard-en-Jalles. Puis sur rapport de M. Brustis, l'assemblée a décidé de faire bénéficier le personnel auxiliaire de la prime décidée par l'État versée aux fonctionnaires titulaires.

**Divers.** — Le Conseil a, sur rapport de M. Kerloc'h, émis un avis favorable pour l'adhésion de la commune de Canéjan au Syndicat intercommunal de l'agglomération pour la formation des apprentis.

La commune du Haillan est adhérente au S.I.A.B.F.A. et elle verse plus de 30 000 francs pour permettre à 12 jeunes de la commune d'obtenir une formation professionnelle.

**Travaux d'assainissement au carrefour Bernède**

Les travaux de pose d'un collecteur d'eaux pluviales auront lieu au carrefour Bernède, sur la rue Victor-Hugo et ultérieurement rue Juliette-Curie.

Ces travaux débutent aujourd'hui 4 juin pour une durée approximative de deux mois.

Pendant les travaux, la circulation rue Victor-Hugo s'effectuera sur une seule file, le trajet du bus de la C.G.F.T.E., ligne 17, sera dévié par la rue Colbert.

**Personnel.** — Sur rapport de

lant, de 8 heures à 9 heures et de 17 heures à 18 heures, rue Jean-Jaurès, avenue de la République, rue de la Morandière et rue de Tanays.



Connaissiez-vous ces  
histoires du Haillan ?

Retrouvez toute l'actualité  
contemporaine de la ville  
dans le Mag' du Haillan.



**Le Haillan**